

Fiche Technique Conseil: audit entreprise obligatoire

Objectifs de la mission

Mission de diagnostic visant la conformité, la maîtrise des risques et l'amélioration des performances.

- Vérifier la conformité légale (comptabilité, fiscalité, sécurité, environnement, droits sociaux).
- Détecter dysfonctionnements, failles et risques impactant la continuité et l'image.
- Optimiser les processus et aligner les pratiques avec les standards sectoriels.
- Renforcer la gouvernance et le contrôle interne par des recommandations ciblées.
- Fournir une base objective pour des décisions éclairées et actionnables.

Rapport détaillé avec recommandations prioritaires pour sécuriser la conformité et structurer les améliorations.

Entreprises / profils concernés

- Chefs d'entreprise, dirigeants, directeurs financiers, responsables juridiques et conformité.
- Responsables QHSE, RH, et auditeurs internes.
- PME, ETI, grands groupes; secteurs privés et publics.
- Organisations confrontées à des enjeux de gouvernance, performance ou prévention des risques.
- Structures cherchant transparence, crédibilité et sécurité de leurs activités.

Durée et format de la mission

Durée adaptable selon taille, secteur et complexité, avec préparation documentaire préalable et diagnostic sur site.

Élément	Détails
Durée indicative	Une à plusieurs semaines selon le périmètre audité.
Préparation	Collecte et revue documentaire avant le diagnostic sur site.
Formats	Sur site, hybride (présentiel + télétravail), accéléré (urgences/contentieux).
Restitution	Rapport final clair + présentation synthétique au comité de direction / conseil d'administration.

Méthodologie / déroulement de la mission

Approche structurée en 4 étapes pour garantir un diagnostic complet et des actions prioritaires.

Étape 1 : Diagnostic initial

- État des lieux des pratiques, procédures et documents.
- Identification des enjeux, risques et audits obligatoires applicables.
- Collecte d'informations et analyse du contexte réglementaire.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents comptables, contrats, politiques internes, registres.
- Vérification de la conformité (financier, RSE, HSE, performance).
- Détection des non-conformités et anomalies.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport détaillé et recommandations priorisées.
- Mesures concrètes pour corriger les écarts et optimiser les processus.
- Renforcement de la gouvernance et du contrôle interne.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Pilotage de la mise en œuvre des actions.
- Ateliers de formation, audits complémentaires, coordination des correctifs.
- Amélioration continue et reporting aux organes de gouvernance.